

Bilan régional #MoisSansTabac 2018 en Bourgogne-Franche-Comté

En quelques chiffres

	Bourgogne Franche-Comté	France métropolitaine	Part d'habitants de la région BFC
Prévalence tabagisme quotidien 18-75 ans *	28,6%	26,9%	
Nombre de fumeurs quotidien estimé *	500 000	12 200 000	4,1%
Homme *	34,1%	29,8%	
Femme *	23,3%	24,2%	
17 ans **	27,6%	25,1%	
Femme avant grossesse ***	30,2%	30,0%	
Femme au 3 ^e trimestre ***	18,0%	16,2%	

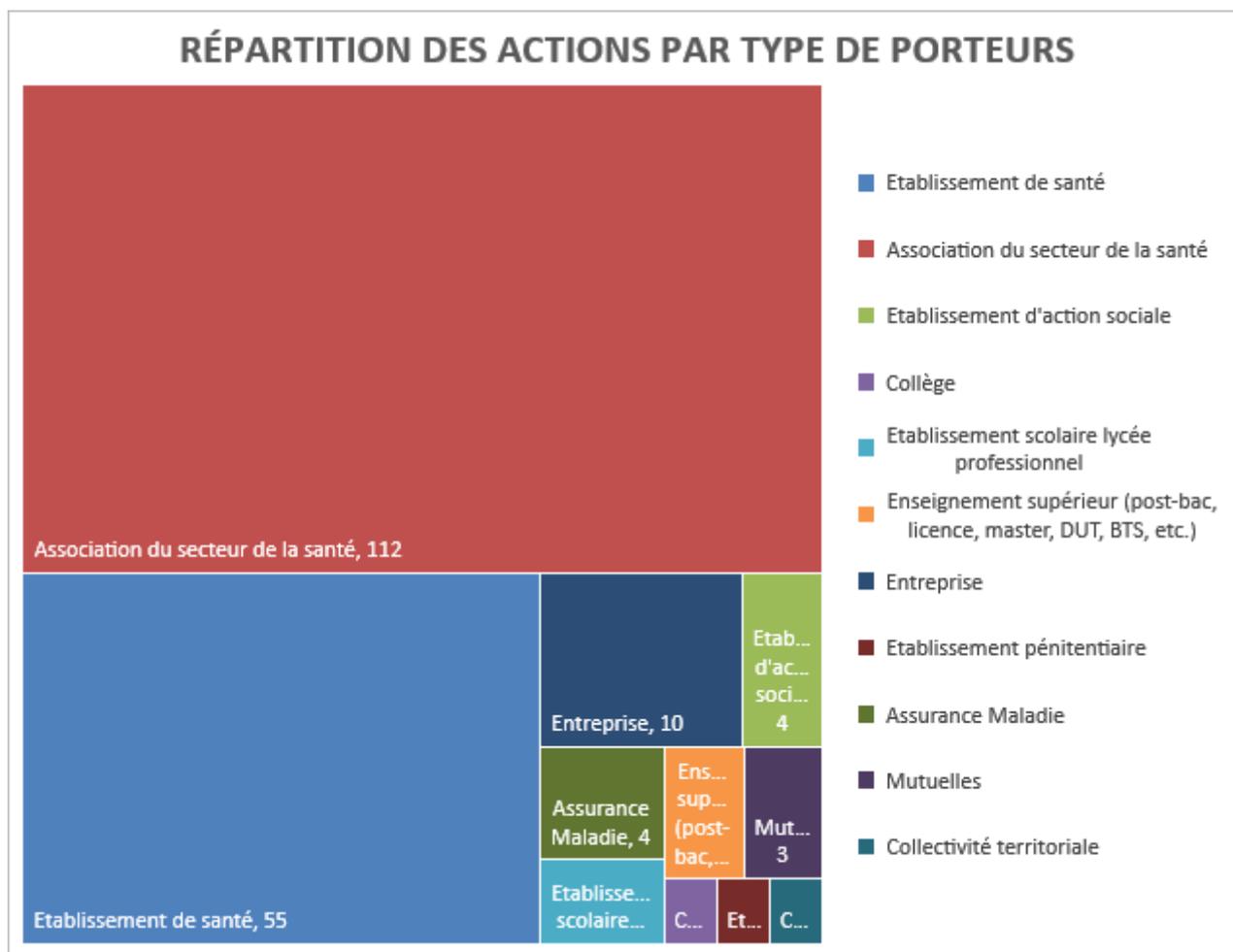
Nombre d'inscrits ¹ à #MoisSansTabac (au 3/12)	9 822	239 593	4,1%
Inscription ² à l'application TIS (au 30/11)	2 519	66 050	3,8%
Nombre d'appels ³ au 3989 (au 30/11)	521	12 108	4,3%
Nombre de retombées médiatiques ⁴ :			
- Articles de presse	- 27		
- Interviews	- 6		
- Web	- 8		
- Pages internet	- 7 (tab'agir)		

NB : Une description des sources et des méthodes utilisées pour obtenir ces chiffres est détaillée dans l'annexe méthodologique à la fin de ce document.

On note que la Bourgogne Franche-Comté compte, en proportion, plus de fumeurs que la France entière avec une sur-représentation masculine. La part des fumeuses quotidiennes est quant à elle inférieure à la moyenne nationale qui tend à augmenter. Si les chiffres ne permettent pas de savoir, en routine, la proportion qui reprend le tabac après la naissance de l'enfant, il est à noter que de nombreuses femmes arrêtent la consommation de tabac au cours de leur grossesse.

L'action est maintenant connue dans les territoires, y compris les territoires isolés. La fanzone, hors chef-lieu de département, a permis de confirmer cette connaissance du dispositif par beaucoup.

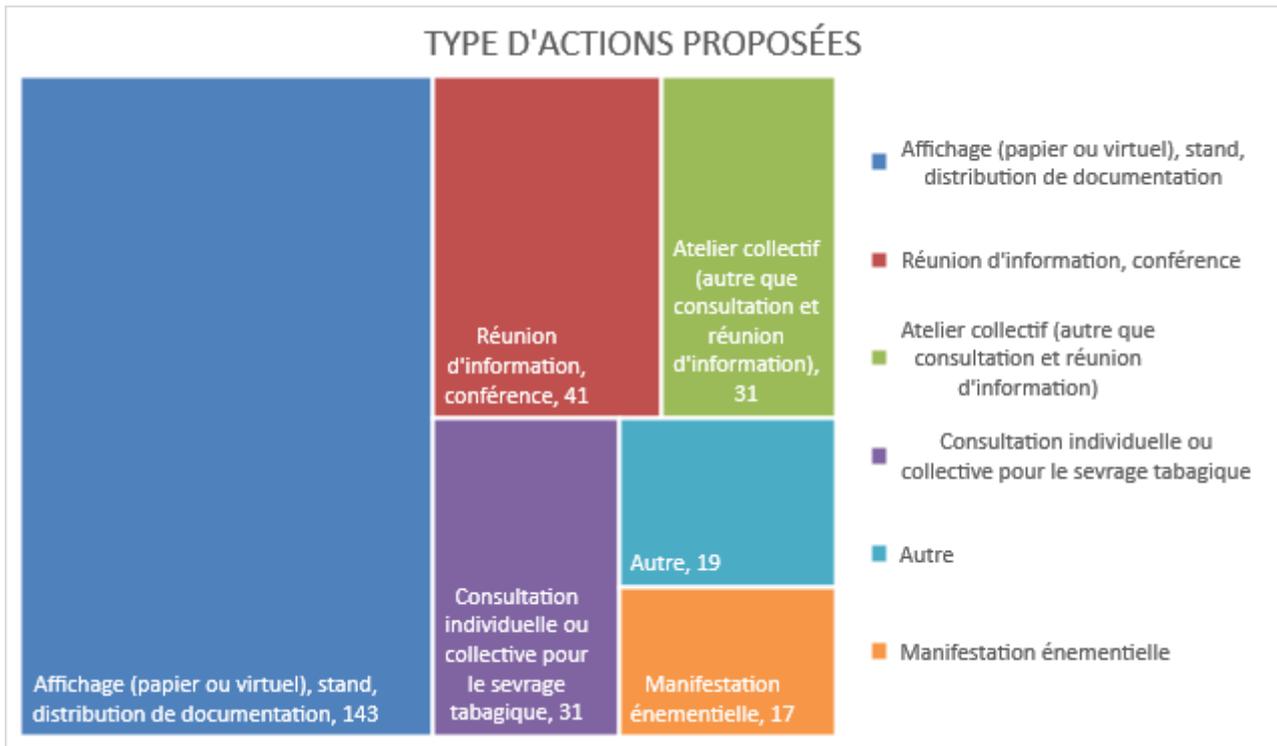
2/ Porteurs d'actions



Une action pouvant être multi variable, les totaux peuvent être supérieurs à la taille de l'échantillon.

La majorité des actions a été portée par des structures en lien avec la santé : 112 par des associations en lien avec la santé et 55 par des établissements de santé. Les entreprises se sont investies en proposant 10 actions, suivies par l'Assurance maladie (4), les établissements d'action sociale (4), les lycées professionnels (3), les mutuelles (3), les établissements d'enseignement supérieur (3) et enfin, établissement pénitentiaire, collège et collectivité territoriale (1 chacun).

3/ Typologie des actions



Une action pouvant être multi variable, les totaux peuvent être supérieurs à la taille de l'échantillon.

La grande majorité des actions proposées est constituée d'actions de communication et de promotion du #MoisSansTabac à travers des affichages, des stands et des distributions de documents. Les professionnels de santé et associations investies en prévention et addictologie se sont mobilisées pour apporter leurs soutiens et leur professionnalisme aux structures demandeuses. On note la tenue d'une quarantaine de réunions d'information et/ou de conférences sur la région et une trentaine d'ateliers collectifs pour aborder l'arrêt du tabac et ses implications. 31 actions ont facilité la rencontre entre fumeurs et tabacologues pour initier le sevrage tabagique.

19 actions se sont démarquées en proposant des actions alternatives : jeux, concours, équipes de soutien, etc. Plusieurs stands inscrits sur Oscars comme « Autre » ont proposé des informations, des tests aux fumeurs dans le but de le conduire à s'interroger sur leur consommation.

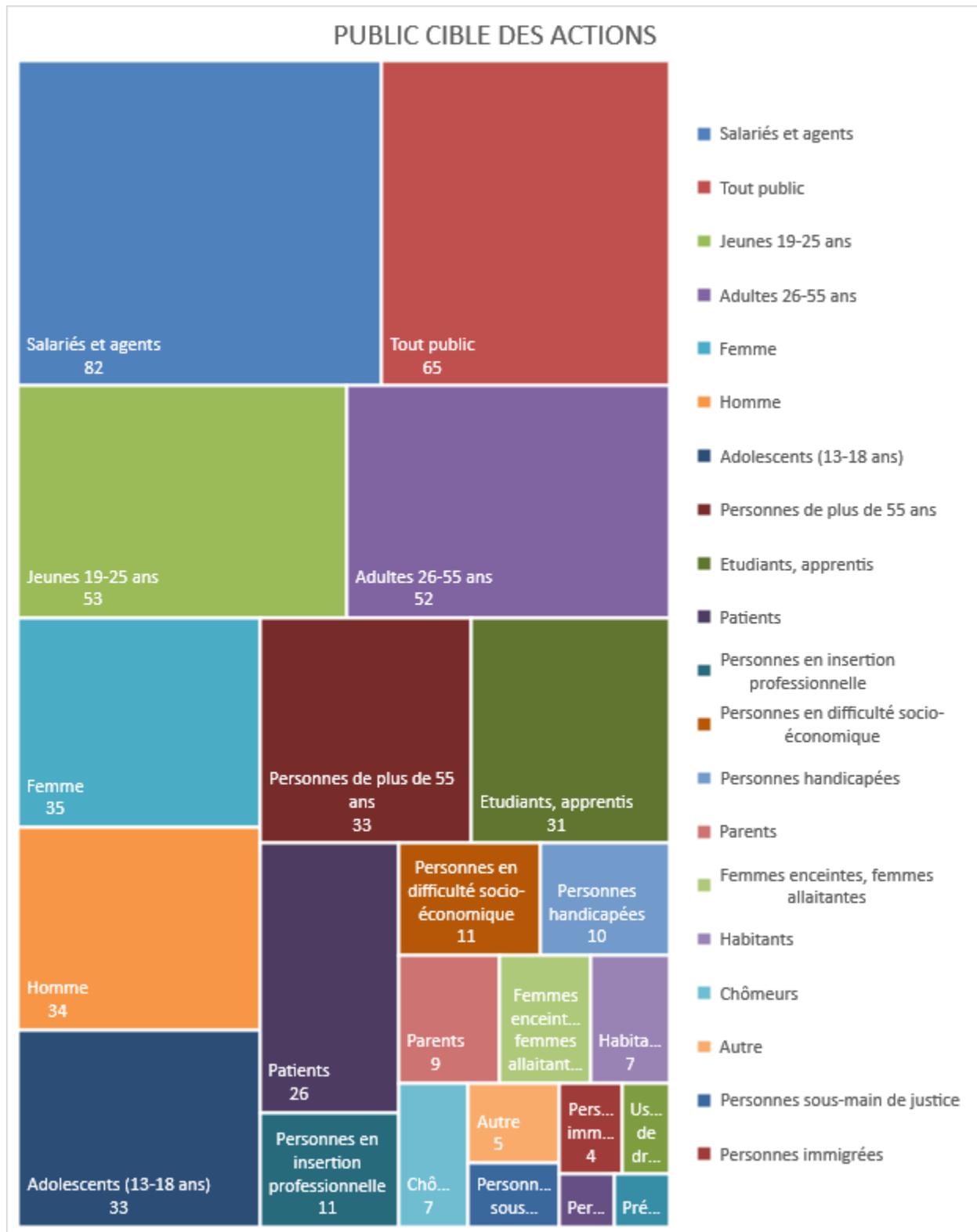
17 manifestations évenementielles ont également eu lieu. Ces manifestations sont variées et proposent de belles alternatives. Ainsi on retrouve des événements sportifs, des événements en lien avec l'environnement (ramassage de mégots), des animations variées pendant tout le mois sur certains lieux de travail, des manifestations sur le bien-être, etc.

La créativité des porteurs d'action est riche. Elle permet de démocratiser le #MoisSansTabac et de toucher des publics variés en utilisant des médias et des interactions diversifiées. C'est une grande richesse pour une action de prévention de grande ampleur.

4/ Public cible

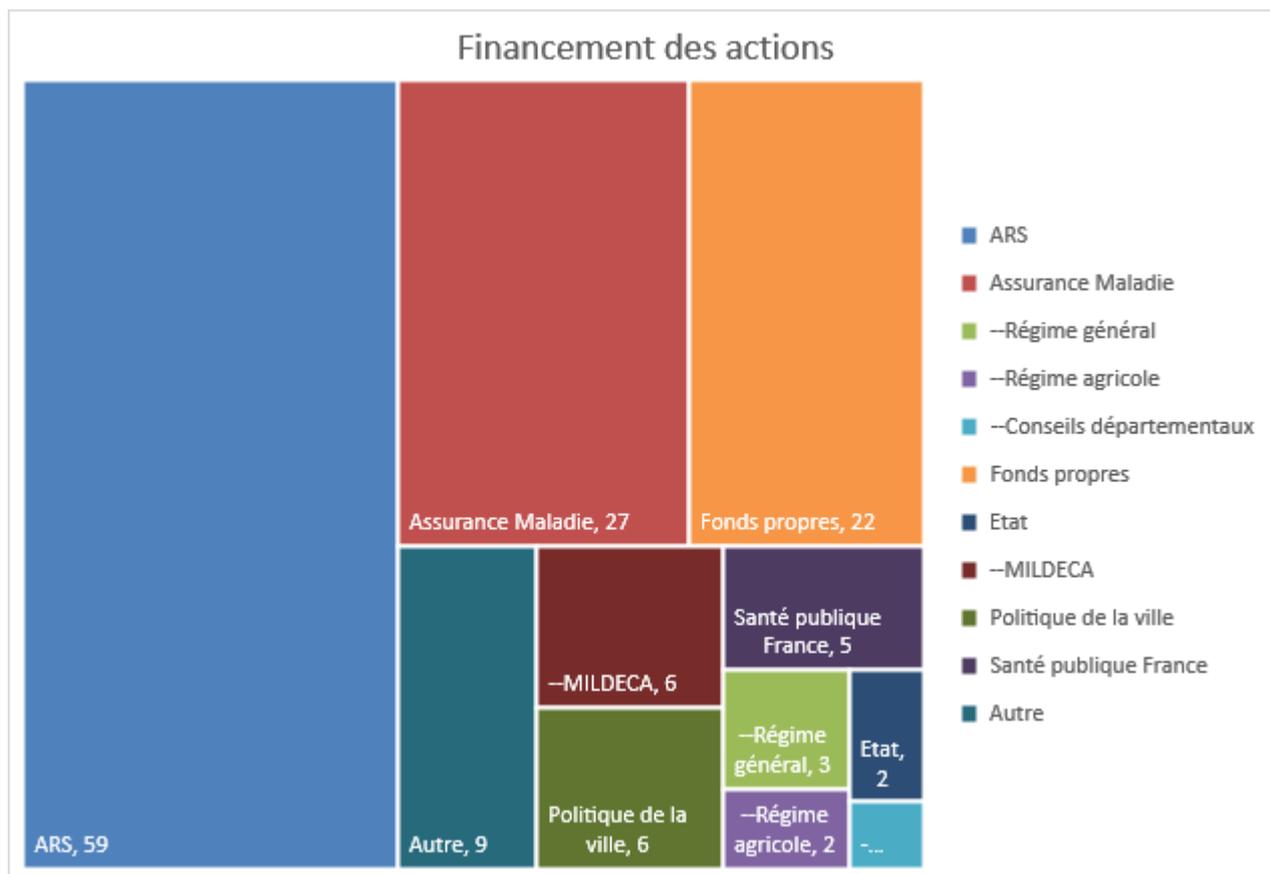
Les Salariés/Agents ont été le public le plus touché par les actions du #MoisSansTabac (82). On retrouve ensuite le Tout public (65), et presque à égalité, les Jeunes (53) et les Adultes (52).

Des actions spécifiques ont eu lieu à destination de publics souvent éloignés des actions de prévention : ainsi, des professionnels sont allés à la rencontre de préadolescents (2), de personnes sans domicile fixe (2), d'usagers de drogues (3), mais aussi de migrants (4) et de personnes sous main de justice (4).



Une action pouvant être multi variable, les totaux peuvent être supérieurs à la taille de l'échantillon.

5/ Financeurs



Le financement des actions est mieux identifié par les acteurs cette année. On note une large participation de l'Agence régionale de Santé (59). L'assurance maladie a participé au financement de 27 actions. 22 structures ont assuré le financement sur leurs fonds propres. On note également la participation des collectivités territoriales avec la participation des villes au budget des actions.

6/ Commandes d'outils proposés par Santé publique France

Type de structure	Nombre	Détails
Établissement de santé	165	Centres hospitaliers/cliniques (dont pôle addictologie), CSAPA, CAARUD, MSP, pharmacies, CES, structures médicales spécialisées (cancer, diététique, handicap, rééducation), maisons de retraite.
Association	90	Associations en lien avec la santé (promotion, éducation, prévention, addictions, cancer, grande précarité, ...), association d'information pour la jeunesse, association des familles, structures d'insertion par l'activité économique, structures d'hébergement de personnes en difficulté socio-économique.
Entreprise	66	Entreprises dans le domaine de la vente d'e-cigarette, du bâtiment, de l'évènementiel, de l'alimentaire, du médical, de l'informatique et électronique, de l'aéronautique, pharmaceutique, du transport, de l'électricité et gaz, des services à la personne (naturopathe, institut de beauté, coach sport).
Services publics	56	Communautés de communes, mairies, CCAS.
Autres	31	-
Établissement d'enseignement	31	Lycées généraux et technologiques, lycées professionnels, collèges, MFR, établissements de l'enseignement supérieur (EPAG, IUT, Université).
Individus	22	-
Assurance Maladie et Mutuelles	5	CPAM, CCSS, RSI, mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France, mutualité française.

La majorité des commandes a été faite par des établissements de santé et des associations. Sur les 8 594 commandes au niveau national, 467 ont été passées en Bourgogne Franche-Comté pour 195 actions identifiées dans la base OSCARS.

On peut noter une grande différence entre ces chiffres et cela laisse à penser que des actions n'ont pas toutes été référencées dans Oscars. L'utilisation de cet outil numérique d'Observation et de Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé est sans doute un frein pour certains acteurs. En effet, pour beaucoup, proposer un affichage ou un stand pour relayer la campagne nationale n'est pas « une action régionale de santé » ce qui doit limiter le nombre de remontées de ce type d'actions et ce, malgré les relances de l'ambassadrice. L'édition 2019 donnera l'opportunité de chercher d'autres stratégies pour démocratiser l'utilisation de la base quel que soit le type d'actions / relais organisé.

Fanzone #MoisSansTabac

La Fanzone #MoisSansTabac a eu lieu le 25 octobre à Pontarlier. Inclue à une manifestation annuelle (foire) sur le territoire, les habitants y sont venus nombreux. Cela a donné beaucoup de visibilité au #MoisSansTabac, permis de rencontrer et d'échanger avec 206 personnes. Ces rencontres ont été l'occasion de constater que le #MoisSansTabac se démocratise. Plusieurs participants ont signalé avoir déjà leurs kits mais sont venus échanger pour être encouragés, pour obtenir des réponses aux questions et des conseils face aux difficultés anticipées par les futurs participants. 8 personnes ont pu rencontrer des professionnels en consultation.

Le fait que ce temps privilégié de rencontre avec les populations locales ait lieu avant le démarrage officiel du 1 novembre a permis de nombreux échanges sur le temps de préparation à l'arrêt. Cette anticipation sur le #MoisSansTabac est à retenir pour l'année prochaine.

Les outils d'évaluation pour l'appréciation des participants seront à retravailler en lien avec les partenaires. De même que pour les animations organisées sur place, avec par exemple une probable utilisation du CO testeur.

Conclusion

L'édition 2018 du #MoisSansTabac a été riche de 195 actions, portées par 63 opérateurs. Cette édition a permis de constater un investissement fort des partenaires pour relayer l'information, soutenir les initiatives locales, favoriser les consultations, constituer des groupes d'échanges pour les participants tout au long du mois de novembre, etc. Cet investissement des acteurs sur le territoire est un atout précieux. Le bilan met en valeur que ce réseau de partenaires doit être étoffé dans les départements de Haute-Saône, du Jura et de la Nièvre. C'est ce à quoi s'attachera l'ambassadrice au cours des semaines à venir afin que l'édition 2019 touche davantage les publics isolés de ces départements.

Un travail plus particulier concernera aussi les femmes enceintes, dans la continuité du diagnostic réalisé en 2018. Il a permis de définir les perspectives d'action pour l'année 2019 dans le but d'instaurer une réelle dynamique territoriale et d'assurer la coordination des actions dans le domaine de la périnatalité. Deux démarches sont envisagées :

- Associer les réseaux périnatalité de Bourgogne et de Franche –Comté dans les réflexions sur la déclinaison de MoisSansTabac en les intégrant au comité de pilotage pour le déploiement du dispositif.
- Accompagner les deux réseaux et les ordres départementaux pour déployer des actions auprès des femmes enceintes et des professionnels de santé (maternités, PMI, CPP et professionnels libéraux) avec notamment comme objectif de réduire les inégalités sociales de santé.

Des zooms spécifiques ont été réalisés cette année sur le milieu de l'entreprise et sur le milieu pénitentiaire permettant d'initier un partenariat pour la prochaine opération. Pour ces milieux, il est envisagé la production d'un bilan qualitatif avec des retours d'expériences rédigés par les structures elles-mêmes. Ce bilan sera partagé avec toutes les structures concernées pour augmenter la motivation à participer, donner des idées, valoriser les structures impliquées. La réalisation d'entretiens individuels avec des professionnels du secteur permettra aussi de mieux identifier les besoins, attentes et opportunités.

L'ambassadrice aura également un rôle à jouer pour consolider le référencement des actions sur la base de données Oscars.

La programmation plus en amont (avant les vacances d'été) des journées départementales est nécessaire afin de permettre aux acteurs de mûrir l'élaboration de leur action et s'organiser en interne. Ceci devrait laisser également plus de possibilités pour accompagner les acteurs et les conseiller dans la mise en œuvre.

Méthodes

Plusieurs sources de données ont été utilisées pour faire cette synthèse.

1/ Prévalence tabagique

Le nombre de fumeurs par région a été estimé à partir des données du Baromètre Santé 2017 et des données de population produites par l'INSEE pour l'année 2016. Alors que les prévalences publiées ont été standardisées sur la structure par sexe et âge de la population française (Berthier et al., 2016), ce sont des données non standardisées qui ont été utilisées pour estimer le nombre de fumeurs.

2/ Inscription et activation de l'application mobile

Le nombre d'inscriptions correspond au nombre de fumeurs qui se sont enregistrés sur le site Tabac info service ou via le 39

Le nombre d'activations de l'application mobile correspond au nombre de personnes qui ont créé un compte sur l'application d'e-coaching Tabac info service après l'avoir téléchargé. La répartition géographique a été obtenue à partir des codes postaux collectés lors de l'inscription/création de compte. Il est important de noter qu'il y a certainement des fumeurs qui ont participé à l'opération et fait une tentative d'arrêt sans s'inscrire ni activer l'application mobile.

3/ Appels au 39 89

Le nombre d'appels au 39 89 et leur répartition par région ont été extraits de la base de données des appels du 39 89. Il comprend les appels reçus pendant les horaires d'ouvertures de la ligne (de 8h00 à 21h00, hors appels abandonnés pendant le message d'accueil). La ligne d'aide à l'arrêt (39 89) possède deux niveaux d'appels. Les téléconseillers de niveau 1 reçoivent les appels de toutes les personnes qui composent le 39 89. Leur rôle est d'informer, d'orienter et d'inciter à l'arrêt. Ils proposent un rendez-vous téléphonique avec un tabacologue, ce qui constitue le niveau 2 de la ligne.

4/ Retombées médiatiques

Les retombées médiatiques répertoriées sont celles auxquelles l'ambassadrice a été incluse. Les autres données ne sont pas recensées dans ce document.

5/ Les actions locales répertoriées dans la base OSCARS

Les données sur les actions locales Moi(s) sans tabac ont été extraites en mars 2019 de la base de données OSCARS (www.oscarsante.org/national/moissanstabac/index.php). Cette base de données comporte uniquement les actions renseignées par les porteurs d'actions. Ceux-ci, ont été invité par l'ambassadrice à saisir leurs actions directement sur la plateforme d'Oscar. Les résultats de cette évaluation doivent donc être nuancés : il est possible que certaines actions n'aient pas été identifiées sur Oscar (par l'absence d'information de l'ambassadrice, ou par l'absence de saisie de la part de l'opérateur). De même, les opérateurs ayant saisis eux-mêmes leurs actions, il est possible que des actions en apparence similaires puissent être recensées dans des catégories variées en fonction de la compréhension et de la perception de l'opérateur. La base de données OSCARS a des limites qui sont dues à la pluralité de personnes qui remplissent le formulaire de renseignement des actions et à la diversité des actions renseignées. La répartition géographique des actions a été calculée grâce à la variable « Commune » renseigné dans la base OSCARS pour chaque action.

6/ Commandes d'outils proposés par Santé publique France

Les fichiers des commandes des professionnels sur le site institutionnel de Santé publique France et des partenaires #MoisSansTabac sur le site tabac info service dédié ont permis l'extraction des données de commandes (nombre et type de structure) pendant les mois d'octobre et de novembre 2018.